

Présentation

Enjeux

La formation a pour objectif de délivrer les compétences et capacités suivantes :

- mettre en oeuvre et assurer la coordination des projets d'établissement et de service de sa structure, à partir d'une connaissance approfondie et pratique de l'environnement politique, réglementaire et économique des établissements sanitaires et sociaux (structures de soins, dépenses de santé, politiques publiques nationales et régionales et économie de la santé) ;
- mettre en oeuvre les programmes d'amélioration et d'évaluation de la qualité des prestations et services proposés, à partir d'une analyse des formes d'organisation du travail et des ressources humaines en place (accompagnement de démarches de certification, conventionnement tripartite, contrôle de l'éthique médicale et professionnelle etc.) ;
- répartir les moyens et gérer le budget d'une unité de travail, en utilisant les techniques de la comptabilité publique, de la comptabilité analytique de projet et du contrôle de gestion (par exemple, la mise en place du PMSI, Programme de médicalisation des systèmes d'information, les tarifications EHPAD...) ;
- utiliser les applications informatiques internes et plusieurs bases de données spécifiques du secteur à partir de choix d'indicateurs (complétés de tableaux de bord et de gestion) qu'il a mis en place pour évaluer et suivre les activités des établissements sanitaires et sociaux, animer et gérer une équipe d'acteurs de terrain, en utilisant les différentes techniques d'animation de groupe, d'évaluation d'activité (entretien annuel et d'évaluation) et de fixation d'objectifs d'activité en lien avec les réformes sanitaires, hospitalières et sociales. Il applique à cette fonction d'encadrement le droit du travail, des conventions collectives ainsi que les règles de responsabilité civile, pénale et administrative du secteur, intervenir en concevant une ingénierie de projet ou d'organisation dans le cadre de l'accompagnement de réformes ou de projets impliquant une modification des fonctions et métiers. Il est alors chargé de concevoir un dispositif de réorganisation des métiers, de réformes de structures incluant une animation collective.

Et après ?

Niveau de sortie

Niveau de sortie

- Niveau 7 - Bac +5

Activités visées / compétences attestées

La formation a pour objectif de délivrer les compétences et capacités suivantes :

- Mettre en œuvre et assurer la coordination des projets de son service ou structure grâce à une connaissance approfondie et pratique de l'environnement politique, réglementaire et économique des établissements sanitaires et médico-sociaux (structures de soins, dépenses de santé, politiques publiques nationales et régionales et économie de la santé)
- Mettre en œuvre les programmes d'amélioration et d'évaluation de la qualité des prestations et services proposés (accompagnement des démarches de certification, accompagnement de la collaboration avec les usagers, soutien de l'éthique médicale et professionnelle, amélioration des pratiques professionnelles, etc.)
- Répartir les moyens et gérer le budget d'une unité de travail, en utilisant les techniques de la comptabilité publique, de la comptabilité analytique de projet et du contrôle de gestion (par exemple la mise en place du PMSI, Programme de médicalisation des systèmes d'information)
- Utiliser les outils et les systèmes d'information spécifiques au secteur (complétés d'outils de gestion propres) pour évaluer et suivre les activités de son service ou établissement
- Animer et gérer une équipe en utilisant les différentes techniques d'animation de groupe, d'évaluation d'activité (entretien annuel et d'évaluation) et de fixation d'objectifs d'activité. Il applique à cette fonction d'encadrement le droit du travail, des conventions collectives ainsi que les règles de responsabilité civile, pénale et administrative du secteur
- Intervenir en concevant une ingénierie de projet ou d'organisation dans le cadre de l'accompagnement de réformes ou de projets impliquant une modification des fonctions et métiers. Il est alors chargé de concevoir un dispositif de réorganisation des métiers, de réformes de structures incluant une animation collective